

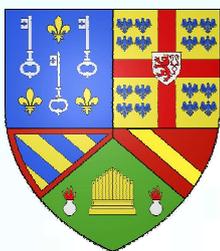
Bulletin municipal d'Héry



Mai 2025

n° 483

Alain WEBER
2014



BULLETIN MUNICIPAL N°483

Directeur de rédaction :

Patrick ROUSSELLE

Adjointe de rédaction :

Sylvie DELCROIX

Comité de rédaction :

Cécile NICOLLAS

Isabelle DESPLATS

Caroline FROMONOT

Alexandra POTHERAT

Marc-Antoine MERTZEISEN

www.mairie-hery89550.fr

www.facebook.com/villedhery/

Sommaire

P 3	Vie locale
P 14	Communauté de communes
P 15	Vie pratique
P 17	Mémoire d'Héry
P 18	Enfance et jeunesse
P 21	Vie associative
P 27	Agenda
P 28	Infos pratiques



FERMETURE EXCEPTIONNELLE !



La Mairie et l'Agence Postale Communale seront exceptionnellement fermées :



Mercredi 21 mai toute la journée



Vendredi 30 mai après-midi

SYNTHESE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 25 MARS 2025

Étaient présents : B.BELARGENT, F. PORCHER, A. MUZIOT, MC SAMPIC, T. HUOT, I. DESPLATS, S. MERCIER, P. GUERIN, P. MASSE, P. GONCALVES, A. ROLLET

Étaient absents excusés : C. FROMONOT (pouvoir à S. MERCIER), C. PARET (pouvoir à A. MUZIOT), S. DELCROIX, (pouvoir à P. ROUSSELLE), C. CORNELIS (pouvoir à B. BELARGENT), T. LEFORT (pouvoir à T. HUOT), A. POTHERAT (pouvoir à I. DESPLATS), J. MALON (pouvoir à A. ROLLET)

Le conseil a commencé à 19 heures 30. Séance levée à 21 heures 30.

1 – ADMINISTRATION GENERALE

Compte-rendu de la Commission Consultation des Pompiers – 10 mars

Effectifs

Une démission en raison d'un déménagement

Une demande d'intégration d'un nouveau volontaire

Les pompiers volontaires sont 14

Nettoyage du clapet

Manœuvre prévue le dimanche 7 septembre

Sainte Barbe

Prévue le samedi 29 novembre à la salle polyvalente

2 – FINANCES

Compte Financier Unique 2024 – eau/assainissement

N° DEL2025/15 : Délibération portant approbation du compte financier unique (CFU) 2024 – budget eau et assainissement

Le conseil municipal, à l'unanimité des membres présents et représentés, **APPROUVE** le Compte Financier Unique 2024 du budget eau et assainissement d'Héry et **DONNE** pouvoir à M. le Maire pour prendre toutes mesures nécessaires à l'exécution de la présente délibération.

Clôture du budget eau/assainissement

N° DEL2025/16 : Clôture du budget annexe « eau et assainissement »

Vu le transfert de la compétence eau et assainissement à compter du 1^{er} janvier 2025 à la Communauté de Communes Serein Armance, acté par délibération n°DEL2024/41 du 20 septembre 2024.

Compte tenu de ce transfert à la CCSA, ce budget n'a plus lieu d'exister.

Il est à préciser que toutes les opérations comptables ainsi que le reversement de l'excédent au budget principal de la commune ont été réalisés au cours de l'exercice budgétaire 2025.

Le compte financier unique a été voté le 25 mars 2025.

Le conseil municipal, à l'unanimité des membres présents et représentés, **ACCEPTE** la clôture du budget annexe « eau et assainissement » ; **DIT** que les services fiscaux seront informés de la clôture de ce budget soumis au régime de la TVA.

Compte Financier Unique 2024 – commune

N° DEL2025/17 : Délibération portant approbation du compte financier unique (CFU) 2024 – budget commune

Le conseil municipal, à l'unanimité des membres présents et représentés, **APPROUVE** le Compte Financier Unique 2024 du budget commune d'Héry, **DONNE** pouvoir à M. le Maire pour prendre toutes mesures nécessaires à l'exécution de la présente délibération.

Affectation des résultats 2024 – commune

N° DEL2025/18 : Affectation des résultats 2024 – budget commune

Après avoir entendu et approuvé le compte financier unique de l'exercice 2024, statuant sur l'affectation du résultat de fonctionnement de l'exercice 2024,

Constatant que le compte financier unique laisse apparaître un excédent de fonctionnement de 2 838 371.64€.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité des membres présents et représentés,

DECIDE d'affecter le résultat de fonctionnement de la manière suivante :

Affectation du résultat

Déficit d'investissement (D001)	- 227 435.22 €
Déficit des restes à réaliser.....	- 313 220.00 €
Soit un besoin de financement.....	- 540 655.22 €
Affectation à la section d'investissement (R1068).....	540 655.22 €
Affectation du solde de l'excédent reporté (R002).....	2 297 716.42 €

Fiscalité Directe Locale 2025

N° DEL2025/19 : Fiscalité Directe Locale 2025

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, et notamment son article L2121-29,

Vu l'article 16 de la loi n°2019-1479 de finances pour 2020 lequel prévoit la suppression progressive de la taxe d'habitation sur les résidences principales,

Vu le Code Général des Impôts et notamment l'article 1636 B sexies,

Vu la loi de finances 2025 et notamment la revalorisation des bases de 1.7% (3.9% en 2024).

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité des membres présents et représentés,

DECIDE de maintenir le taux de la fiscalité directe locale pour l'année 2025 :

	2025
Taxe foncier bâti	34.43%
Taxe foncier non bâti	40.84%
Taxe habitation RS	19.45%
CFE	18.49%

Crédits scolaires 2025

N° DEL2025/20 : Crédits scolaires 2025

La commission de finances propose qu'un montant annuel par enfant soit fixé au titre des crédits scolaires.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité des membres présents et représentés,

DECIDE d'attribuer :

Fournitures scolaires

- 72 € par enfant de l'école primaire (170 enfants) soit 12 240 €

DIT que le nombre d'enfants retenu pour l'année civile correspond à l'effectif enregistré le jour de la rentrée scolaire précédente.

DIT que les crédits sont inscrits au budget 2025.

Subvention au CCAS 2025

N° DEL2025/21 : Subvention au CCAS 2025

Tous les ans, la commune verse une subvention au CCAS afin de lui permettre d'assurer ses missions, notamment l'aide ponctuelle aux personnes en difficulté, l'organisation du repas de printemps, le Noël aux personnes en maison de retraite, le versement des subventions aux organismes sociaux et autres actions sociales.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité des membres présents et représentés,

ACCORDE une subvention de 6 700 € au CCAS pour l'année 2025.

DIT que les crédits sont inscrits au budget 2025.

Subvention Evolu'Strong 2025

N° DEL2025/22 : Subvention Evolu'Strong 2025

L'association Evolu'Strong a pour objectif de faire découvrir le « Strong » par des démonstrations événementielles et par le partage de connaissance.

Tony STEMER, président de l'association et habitant d'Héry, sollicite une subvention de fonctionnement pour la première fois depuis la création de l'association en 2023.

La commission « animation » propose une subvention de 200€ pour l'année 2025.

Le prochain événement de l'association aura lieu 12 et 13 avril à Monéteau.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité des membres présents et représentés,

ACCORDE une subvention de 200 € à l'association Evolu'Strong pour l'année 2025.

DIT que les crédits sont inscrits au budget 2025.

Budget Primitif 2025 - commune

N° DEL2025/23 : Budget primitif 2025 – commune

La commission finances propose un budget primitif commune 2025 de la façon suivante :

Section de fonctionnement

- dépenses 3 979 800 €
- recettes 3 979 800 €

Section d'investissement

- dépenses 2 774 700 €
- recettes 2 774 700 €

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité des membres présents et représentés,

ACCEPTTE le budget annexé à la présente délibération tel que détaillé par la commission des finances.

N° DEL2025/24 : Approbation de la fongibilité de crédits

Vu l'article L 5217-10-6 du code général des collectivités territoriales ;

Vu l'article R 2321-1 du code général des collectivités territoriales ;

Vu la délibération n° 2021/59 du conseil municipal approuvant le passage à la nomenclature M57 à compter du 1^{er} janvier 2022 ;

Considérant la mise en place de la nomenclature M57 à compter du 1^{er} janvier 2022 ;

Considérant que le conseil peut déléguer au maire la possibilité de procéder à des mouvements de crédits de chapitre à chapitre dans la limite de 7,5 % des dépenses réelles de chaque section, à l'exclusion des crédits relatifs aux dépenses de personnel.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité des membres présents et représentés,

AUTORISE le Maire à procéder, pour l'exercice 2025, à des virements de crédits de chapitre à chapitre, à l'exclusion des crédits relatifs aux dépenses de personnel, dans la limite de 7,5 % des dépenses réelles de chaque section.

HABILITE le Maire ou son représentant à prendre tous les actes nécessaires à la bonne exécution.

3 – TRAVAUX

Compte-rendu « Cœur de Village » du 11 mars

Belvédère (phase 1) : Fin des travaux vers la mi-avril

Grange (phase 2)

Démolition de la bâtisse suite au diagnostic qui a révélé un état de péril avancé. L'entreprise Cachat a été retenue.

Contact avec des artisans pour récupérer les matériaux et permettre le réemploi au maximum (tuiles, charpente, pierres).

Conservation du mur ouest (13^{ème} siècle)

Conservation du bas des murs de la grange sur une hauteur d'environ un mètre pour créer un parapet. Une maçonnerie sera réalisée sur les murets pour les protéger.

Conservation des puits

Réflexion sur l'aménagement paysager de la cour après la démolition

Aménagement du terrain en contre-bas (phase 3)

Pigeonnier laissé en l'état en attente d'une réflexion plus globale.

Point sur les dossiers en cours

Dortoir maternelle

Location de bungalows pour accueillir la classe des Petite et Moyenne Sections (60 000€ HT pour 12 mois)

Base de vie du chantier installée à l'étage de l'école maternelle.

Déménagement de l'école en juillet.

Photovoltaïque (école primaire 16 000 € HT/ CLSH 20 800 € HT)

Pose de panneaux sur la toiture de l'école primaire et du CLSH par l'entreprise URE CONCEPT. La récupération de la production d'énergie servira à la consommation collective des bâtiments communaux.

Toitures écoles (bâtiment ancien) – 62 630 + 58 300 € HT

La toiture de l'ancien bâtiment de l'école maternelle et de l'école primaire (en partie) sera refaite dans l'été 2025 et courant 2026 par l'entreprise Moreira.

Trottoirs aux Baudières (route d'Auxerre) – 16 730 € HT

Le trottoir de la route d'Auxerre (entre la rue Chenot et le Stop) sera refait afin que les enfants qui empruntent le bus soient sécurisés.

Acoustique (cantine) – en attente devis

Des aménagements acoustiques sont envisagés dans la cantine afin de minimiser le bruit dans la salle.

Bassins de rétention

La société BIOS a rendu son étude du territoire et la gestion des eaux des différents rûs. Cette étude permet de proposer une évaluation de faisabilité des projets envisagés.

Fossés

Le nettoyage des fossés non référencés à l'aide d'une rigoleuse est prévu quand le temps sera sec.

M. le maire propose le nettoyage des fossés bétonnés du PLM et demande quelques volontaires pour réaliser ce nettoyage à la main.

Salle polyvalente

La température des douches de la salle polyvalente est toujours très fluctuante (de bouillante à froide). Malgré des travaux effectués sur le circuit d'eau, des recherches vont se poursuivre afin d'améliorer cette situation.

4 – ENFANCE – JEUNESSE - ANIMATIONS

Ecole maternelle – demande de subvention

La directrice a déposé une demande de subvention pour le projet « jardin des 5 sens » d'un montant de 500€.

L'assemblée délibérante donne un accord de principe. Une délibération sera validée lors du vote des subventions en mai.

Crèche

Les communes de Chemilly sur Yonne, Hauterive, Héry, Mont Saint Sulpice et Seignelay ont achevé les statuts du futur Syndicat Intercommunal à Vocation Unique (SIVU) qui gèrera la crèche.

Les statuts seront soumis au conseil municipal de chaque commune citée. La préfecture prendra ensuite un arrêté de création du SIVU.

5 – AFFAIRES ET QUESTIONS DIVERSES

CCSA (Communauté de Communes Serein Armance) – eau/assainissement

Une réunion de conseil d'exploitation a eu lieu le 24 mars.

Le tarif de l'eau sera impacté. Les redevances de l'Agence de l'Eau sont également modifiées et seront au nombre de 3 (contre 2 précédemment).

Le contrôle des raccordements d'assainissement sera obligatoirement réalisé par la CCSA.

La CCSA effectuera un schéma directeur d'assainissement sur une partie de son territoire dont Héry. Ce schéma est un état des lieux des réseaux et installations. Un programme de travaux en découlera pour résoudre les désordres constatés.

CCSA – maison de santé

Les travaux de la maison de santé se poursuivent. L'alimentation du futur bâtiment se fera par un nouveau transformateur ENEDIS implanté à l'angle du terrain de la maison de santé, le long du chemin du Chien Pendu.

SYNTHESE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 7 AVRIL 2025

Étaient présents : C. FROMONOT, B. BELARGENT, C. PARET, S. DELCROIX, A. MUZIOT, C. CORNELIS, MC SAMPIC, T. HUOT, I. DESPLATS, P. GUERIN, A. POTHERAT, P. MASSE, P. GONCALVES, A. ROLLET

Étaient absents excusés : F. PORCHER (pouvoir à P. ROUSSELLE), T. LEFORT, S. MERCIER, J. MALON (pouvoir à A. ROLLET)

Le conseil a commencé à 19 heures 30. Séance levée à 20 heures.

1 – ADMINISTRATION GENERALE

Création du SIVU « Crèche du Seignelois » - statuts

N° DEL2025/25 : Syndicat Intercommunal à Vocation Unique (SIVU) - statuts

Depuis 2019, les communes de Chemilly sur Yonne - Hauterive – Héry – Mont St Sulpice et Seignelay ont constaté un besoin en lien avec l'accueil des enfants de 0 à 3 ans. La CAF et la MSA ont validé cette situation qui s'explique notamment par la baisse du nombre d'assistantes maternelles sur le territoire.

Par ailleurs, ce besoin d'accueil a été identifié dans le cadre de la Convention de Territoire Globale élaborée au niveau de la Communauté de Communes Serein Armanche (CCSA).

Les cinq communes ont donc travaillé sur un projet de crèche 12 berceaux (soit une trentaine d'enfants) afin de répondre aux besoins des familles.

Une réunion s'est tenue le 26 mars 2025 pour l'élaboration d'un projet de statuts du futur SIVU dénommé « SIVU de la crèche du Seignelois » dont l'objet de compétence est la création et la gestion d'une crèche pour l'accueil des enfants de 2 mois et demi à moins de 4 ans.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité de ses membres présents et représentés,

ADOpte les statuts du SIVU tels que présentés et joints en annexe.

Un travail a d'ores et déjà été amorcé sur la répartition des berceaux entre les communes partenaires du SIVU et les entreprises du territoire.

L'équilibre financier de la future crèche sera atteint si le taux de remplissage est de 70%. Le travail du futur gestionnaire et des communes partenaires est de remplir au maximum les berceaux réservés.

Désignation des délégués au SIVU « Crèche du Seignelois »

N° DEL2025/26 : SIVU de la crèche du Seignelois - désignation des délégués

Suite à la validation des statuts du futur « SIVU de la crèche du Seignelois », et comme indiqué à l'article 6, il convient de désigner un délégué titulaire et un délégué suppléant.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité de ses membres présents et représentés,

DESIGNE les membres ci-dessous.

Titulaire : Patrick ROUSSELLE

Suppléant : Sylvie DELCROIX

REPAS DE PRINTEMPS



Le repas de Printemps a eu lieu le dimanche 27 avril 2025 où nous avons eu la joie de vous accueillir encore plus nombreux que l'année précédente.

A cette occasion nous avons mis en avant les couleurs du printemps, le cinéma et plus principalement Robert Dhéry.

Merci à l'ensemble des convives pour cette très belle journée ainsi qu'à tous les organisateurs qui ont participé à la mise en place de cette magnifique édition 2025.

COMMÉMORATION DU 8 MAI



RÉSULTATS DE LA PLACE PRINCIPALE D HÉRY

Nous vous avons demandé de choisir le nom de la place principale d'Héry avec son nouvel aménagement (située à côté de l'Eglise).

Merci aux habitants qui ont participé au vote, avec un remerciement particulier pour la classe de grande section de la maternelle.



La place s'appellera :

PLACE DE L'EGLISE

Résultats : 97 réponses

Place de l'Eglise : 51%

Place du Belvédère : 35%

Place du Mail : 14%

BELVÉDÈRE



Le groupe de travail en charge du projet d'aménagement du cœur de village a effectué début avril avec l'entreprise MANSANTI la réception des travaux du nouveau belvédère.

Cette installation qui vient prolonger le mail de l'Eglise offre désormais une vue imprenable sur la vallée du Serein. Un nouveau lieu qui évoluera au fil des mois et où il fera bon de s'y retrouver.

FUTUR DORTOIR ÉCOLE MATERNELLE



Le projet de construction du dortoir et de réhabilitation de l'école maternelle progresse. La sélection des entreprises chargées des travaux est en cours et sera finalisée prochainement. Les travaux débuteront en septembre 2025 pour une durée estimée à 12 mois.

Durant cette période, l'école maternelle sera entièrement relocalisée à l'arrière de la Mairie, dans une structure préfabriquée neuve spécialement conçue pour accueillir les classes de petite et moyenne sections. Les élèves de grande section seront, quant à eux, accueillis dans les locaux de l'école primaire.

La Maison des Associations sera exclusivement dédiée au dortoir, et la salle de motricité y sera également aménagée.

L'accès à l'école primaire restera inchangé, tandis que l'entrée de l'école maternelle se fera par la rue du Cimetière.

BAPTÊME CIVIL



Lywan DUPONT

Le 3 mai 2025

COMMERCES



La commune a investi 10500€ HT dans de nouvelles armoires frigorifiques plus économes en énergie pour équiper le commerce le Panier Sympa.



PHARMACIES DE GARDE



02/05/2025 05/05/2025	DE LA POSTE	9 RUE DE SEIGNELAY	MONETEAU	03.86.40.52.79
05/05/2025 09/05/2025	DE HERY	17 GRANDE RUE	HERY	03.86.47.77.34
09/05/2025 12/05/2025	DE HERY	17 GRANDE RUE	HERY	03.86.47.77.34
12/05/2025 16/05/2025	LAUNAY-MOREAU	14 ROUTE DE JOIGNY	APPOIGNY	03.86.53.00.64
16/05/2025 19/05/2025	FLEURS DE VIGNE	12 PLACE DU GENERAL DE GAULLE	CHABLIS	03.86.42.10.22
19/05/2025 23/05/2025	COLBERT	1 AVENUE COLBERT	SEIGNELAY	03.86.47.76.18
23/05/2025 26/05/2025	LOUIS	9 BIS RUE ILE CHAMOND	GURGY	03.86.53.18.62
26/05/2025 30/05/2025	DES FONTAINES	9 AVENUE DU GENERAL LECLERC	SAINT FLORENTIN	03.86.35.11.22
30/05/2025 02/05/2025	DE LA TRECEY	4 ALLEE GERARD MAGNE	SAINT FLORENTIN	03.86.35.06.71

Une nouvelle journée festive et intergénérationnelle à Héry



Rendez-vous le dimanche 13 juillet 2025 !



Forts du formidable succès rencontré lors du passage de la flamme olympique dans l'Yonne dans le cadre de Paris 2024, l'équipe municipale a souhaité s'appuyer sur cette belle dynamique pour proposer une nouvelle journée festive, placée sous le signe du partage et de la convivialité.

Le dimanche 13 juillet 2025 Héry s'enflammera. Le cœur de village d'Héry vivra au rythme d'un événement intergénérationnel, ouvert à toutes et à tous. À cette occasion, les associations sportives et culturelles de la commune participeront pour proposer une large palette d'activités et d'animations.

Des prestataires extérieurs viendront enrichir le programme avec des ateliers et démonstrations variées, pour petits et grands.

Le service jeunesse d'Héry sera également de la partie, en mettant en place une animation accessible à tous, contribuant ainsi à renforcer les liens entre générations.

Et comme toujours, nous pourrons compter sur l'implication précieuse des bénévoles d'Héry, qui assureront avec enthousiasme la buvette et la restauration tout au long de la journée.

La soirée se poursuivra avec la traditionnelle retraite aux flambeaux, qui parcourra les rues du village (voir le parcours ci-dessous), suivie d'une soirée musicale animée pour le plaisir de tous. Enfin, la journée se clôturera en beauté par un feu d'artifice, moment magique et attendu de tous.

Notez bien la date : dimanche 13 juillet 2025. Venez nombreux célébrer ensemble cette belle journée de fête, de rencontres et de partage !

Un programme détaillé à suivre prochainement



PARCOURS DE LA RETRAITE AUX FLAMBEAUX :

Départ place de l'Eglise → Rue de l'Eglise → Rue de la Barbottière → Rue du Bois → Chemin de la Messe → Rue des Baudières (rond-point) → Grande Rue → Rue Philipponne → Chemin de Chablis → Rue Millot Vinot → Rue Charles Rolland → Arrivée place de l'Eglise

ÊTES VOUS PRÉPARÉS À UNE INONDATION ?

Les bassins versants du Serein et de l'Armançon sont régulièrement touchés par des inondations. Le Syndicat du Bassin du Serein (SBS) et l'Etablissement Public d'Aménagement et de Gestion de l'Eau (EPAGE) de l'Armançon portent une démarche visant à réduire la vulnérabilité aux inondations des personnes et des biens situés sur leurs territoires.

Cela se traduit par la réalisation gratuite en 2025 et 2026, de diagnostics de réduction de la vulnérabilité des bâtiments des particuliers, professionnels et collectivités situés en zone inondable.

Ils permettent aux bénéficiaires d'obtenir jusqu'à 80% de subventions pour les travaux préconisés par le diagnostic.

Plus de renseignements sur le site de la communauté de communes Serein et Armançe cc-sereinarmance.fr, onglet « Durable » « Un territoire qui prépare l'avenir » « L'eau, une ressource à préserver ».

ÊTES-VOUS PRÉPARÉS À UNE INONDATION ?

Particuliers — Entreprises — Collectivités

RECOMMANDATIONS PERSONNALISÉES. ACCOMPAGNEMENT. SUBVENTION DES TRAVAUX PAR L'ÉTAT JUSQU'À 80% DES DÉPENSES (voir conditions sur le site de l'EPAGE : www.bassin-armancon.fr).

En **2025 et 2026**, le Syndicat du Bassin du Serein (SBS) et l'Etablissement Public d'Aménagement et de Gestion de l'eau (EPAGE) de l'Armançon vous proposent d'effectuer un diagnostic de réduction de la vulnérabilité aux inondations.

Prenez rendez-vous dès maintenant et engagez une démarche de réduction de votre vulnérabilité !

Nathan MIKA
Chargé de mission de réduction de la vulnérabilité aux inondations
diag.inond@bassin-armancon.fr
07 57 12 83 62

MINISTÈRE DE LA TRANSITION ÉCOLOGIQUE, DE LA BIODIVERSITÉ, DE LA FORÊT, DE LA MER ET DE LA PÊCHE

SYNDICAT DU Bassin du Serein

EPAGE Armançon

Financement : EPAGE de l'Armançon, avril 2025

ESPACE FAMILLE FLORENTINOIS

SAINT-FLORENTIN

GRATUIT POUR TOUS

Samedi 24 mai

FESTI' FAMILLES

ATELIERS JEUX ANCIENS
CHAMBOULE TOUT MAQUILLAGE
CONCOURS DE DESSIN
FABRICATION PRODUITS BEAUTÉ
PETITE RESTAURATION

SPECTACLES
ANIMATIONS

Jardin de l'Octroi à partir de 14h

CONTACT : 03 86 35 09 04
www.facebook.com/espace famille florentinois
@espace_famille-florentinois

ESPACE FAMILLE FLORENTINOIS

Logos: Les Parents au PARENTALITÉ, Les' Social, Infos Parents, Groupe La Maison Bleue, Mairie de Saint-Florentin, Allocations Familiales, Sene flo, Académie de Dijon, 8yonne, Coallia7, unyon.

ATELIERS BONS JOURS

Le Conseil Départemental et la mutualité Française Bourgogne-Franche-Comté ont mis en place une session de 10 ateliers Mémoire Pep's Eurêka « **les Ateliers Bons Jours** » à Héry.

Dix participantes se sont retrouvées les jeudis matin de 9h30 à 12H à la salle des associations en février, mars et avril 2025.

Les thématiques étaient les suivantes :

- ✓ Stratégie de mémorisation
- ✓ Attention et mémoire
- ✓ Mémoire visio-spatiale
- ✓ Mémoire Topographique
- ✓ Mémoire des noms propres
- ✓ Mémoire des noms courants
- ✓ Mémoire des chiffres et logique numérique
- ✓ Mémoire de ce qui est vu, lu et entendu
- ✓ Mémoire prospective



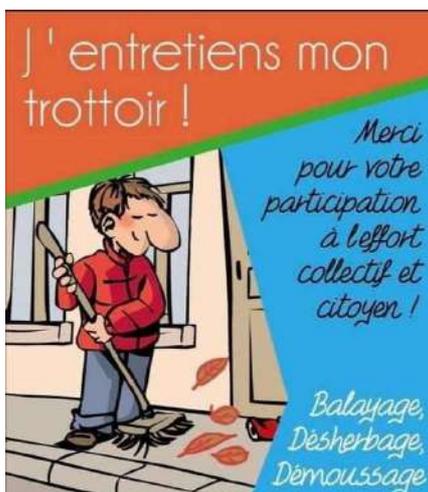
Le bilan se fera prochainement en juillet.

Ces ateliers ont permis à chacune de trouver des moyens pour faciliter la mémorisation dans notre quotidien.

C'est sous la houlette de l'animatrice Viviane, que se sont déroulés les séances dans un esprit de tolérance, bienveillance et convivialité (pause-café avec gâteaux confectionnés par les participantes).

Nous avons clôturés les séances par un repas partagé à l'extérieur avec le soleil, des sourires et de bons souvenirs pour toutes.

DÉSHERBAGE ET TAILLE DES HAIES



Le nettoyage et le désherbage des trottoirs devant son habitation est l'affaire de tous.

Vous pouvez déposer sur le trottoir vos tas de mauvaises herbes que vous avez retirées. Ces derniers seront ramassés par les agents techniques de la commune.

Tout autres végétaux ne sont pas acceptés.

Nous vous invitons également à tailler les haies et branches qui débordent sur la voie publique.

Chaque habitant doit maintenir son trottoir, son fossé, et/ou caniveau en bon état de propreté, sur toute la longueur de son habitation

Le monastère Saint-Germain d'Héry

Dans un article précédent, nous avons relaté comment l'oratoire fondé à Auxerre par Saint-Germain, devenu basilique royale, était devenu l'abbaye Saint-Germain. Des bénédictins s'y sont installés vers l'an 750. Ce ne peut être qu'après l'an 750 que le domaine d'Héry a été rattaché à l'abbaye Saint-Germain d'Auxerre. Cela correspond au début du règne de la dynastie carolingienne dont Pépin le Bref fut le premier représentant. Cette date de 750 s'accorde bien avec celle de 833, année de la mort de Deusdedit connu pour être le huitième abbé de Saint-Germain.

Ce qui est certain, c'est l'appartenance du domaine d'Héry à l'abbaye Saint-Germain avant l'an 877, date du décès du roi Charles le Chauve. Dans ses mémoires sur l'histoire de Seignelay, l'abbé Waast Barthélémy Henry précise qu'il y avait vers l'an 815 cinquante deux moines résidant à Héry et que le monastère d'Héry, situé au nord de l'actuelle église paroissiale, comportait trente deux cellules, dont les vestiges étaient encore visibles vers 1850, à l'époque de la rédaction de ses mémoires. C'était donc au IX^e siècle un établissement de quelque importance.

Ce IX^e siècle correspond à l'époque du plus grand rayonnement culturel de l'abbaye Saint-Germain d'Auxerre qui a accueilli un grand nombre de lettrés célèbres et une foule d'étudiants venus de toute l'Europe occidentale pour bénéficier de l'enseignement de ce qu'on a appelé l'école d'Auxerre. Parmi ces maîtres, on peut citer Muretach (d'origine irlandaise), Haymon, Rémi et surtout Heiric, auteur d'une vie de Saint-Germain ayant pour origine une commande royale.

Le roi Charles le Chauve, fils de Louis le Pieux et de sa seconde épouse Judith de Bavière, avait des liens étroits avec l'abbaye Saint-Germain d'Auxerre. Son oncle Conrad de Bavière fut abbé de Saint-Germain ; le fils de ce dernier, et donc cousin germain de Charles le Chauve, Conrad II fut comte d'Auxerre de 853 à 861 tandis que son frère cadet Hugues fut abbé de Saint-Germain de 853 à 861 puis de 870 à 886 date de son décès (dans l'intervalle il avait été comte d'Auxerre de 866 à 870).

Malheureusement les dévastations dont se rendirent coupables les Vikings dans l'Auxerrois vinrent mettre fin brutalement à cette brillante époque. En 887, seules les maisons attenantes à l'abbaye d'Auxerre ont été incendiées, mais en 889 l'abbaye elle-même fut la proie des flammes.

On pense que c'est à cette époque que l'église primitive d'Héry, située au lieudit La Prière (qu'il ne faut pas confondre avec l'église actuelle) a été détruite, de même que le monastère Saint-Germain d'Héry.

Il est plus que probable qu'une reconstruction a été entreprise ensuite sur ces ruines, pour servir de grange monastique munie de locaux assez spacieux pour pouvoir y accueillir en 1024 les participants au concile d'Héry, dont le roi Robert le Pieux en personne (et sa suite !).

Une expertise réalisée sur place dans les années 1990 par M. Colette, architecte en chef des Bâtiments de France, lui a permis d'y localiser un appareillage de pierres typique de ce qui se pratiquait autour de l'an mil. Peu de temps auparavant, en 990, l'évêque d'Auxerre Héribert avait rendu à l'abbé de Saint-Germain Heldric un ensemble d'églises incluant Saint-Germain d'Héry. Ce n'est que bien plus tard que l'église actuelle est passée sous les vocables de Saint-Sébastien et de Saint-Louis.

SERVICE JEUNESSE



Place aux beaux jours !

Les vacances de printemps se sont terminées sous le soleil.

Retour en quelques images sur deux semaines pleines de fun, de rires et de souvenirs avec Héry Jeunesse ! Entre les activités de ouf, les nouvelles amitiés, les défis relevés et les moments détente bien mérités... on peut dire que c'était vraiment le top !

Comme promis, grâce à votre générosité, nous avons financé une bonne partie de notre sortie à Nigloland avec l'argent récolté pendant la vente des bougies sur le marché de Noël. Alors un grand merci !

Un grand merci aussi à tous les ados pour leur bonne humeur, leur énergie et leur esprit d'équipe. On a déjà hâte de remettre ça pendant les vacances d'été, mais en attendant on se retrouve les mercredis après-midi !



CLAFOUTIS DE COURGETTES AU PARMESAN

Préparation : 15 minutes – Cuisson : 35 minutes

Ingédients pour 4 personnes :

- 700g de courgettes
- 3 c. à soupe de crème fraîche (environ 45 ml)
- 4 œufs
- 1 c. à soupe de farine (environ 10 g)
- 70g de parmesan râpé
- 1 gousse d'ail
- 1 c. à soupe d'huile d'olive (environ 15 ml)
- Sel, poivre
- 1 c. à soupe de basilic haché (facultatif)



- 1- Lavez les courgettes et coupez-les en petits dés. Dans une sauteuse, faites chauffer l'huile d'olive à feu moyen.
- 2- Ajoutez les dés de courgettes et faites-les revenir 10 minutes, jusqu'à ce qu'elles soient légèrement fondantes. Salez légèrement.
- 3- Préchauffez le four à 190°C.
- 4- Dans un saladier, battez les œufs avec la crème fraîche.
- 5- Ajoutez la farine tamisée et mélangez bien pour éviter les grumeaux.
- 6- Incorporez le parmesan râpé, l'ail écrasé et le basilic haché si utilisé.
- 7- Assaisonnez avec une pincée de sel et de poivre.
- 8- Ajoutez les courgettes cuites à la préparation et mélangez délicatement.
- 9- Versez le tout dans un moule à gratin préalablement beurré.
- 10- Enfournez 35 minutes, jusqu'à ce que le clafoutis soit doré et ferme au toucher.
- 11- Laissez tiédir quelques minutes avant de servir. Ce clafoutis peut être dégusté chaud ou à température ambiante.

ROULÉ FRAISE CHANTILLY

Préparation : 30 minutes – Cuisson : 15 minutes – Repos au froid : 1h

Pour le biscuit roulé

- 4 œufs
- 120 g de sucre en poudre
- 120 g de farine

Pour garnir le biscuit roulé aux fraises et chantilly

- 150 g de crème liquide entière très froide
- 150 g de mascarpone
- 30 g de sucre glace
- 200 g de fraises françaises

Préparez le biscuit roulé

- 1- Préchauffez le four à 150° (th5) et posez une feuille de papier sulfurisé légèrement graissée sur la plaque de votre four.
- 2- Dans le bol du robot, fouettez les œufs en leur ajoutant progressivement le sucre en poudre. Le mélange doit blanchir et tripler de volume
- 3- Tamisez la farine sur les œufs et mélangez délicatement à la maryse pour obtenir un appareil homogène et sans grumeaux.
- 4- Versez l'appareil à biscuit roulé sur le papier sulfurisé et étalez-le à la spatule pour que son épaisseur soit uniforme.
- 5- Enfourez pour 15 minutes de cuisson. Le biscuit doit être doré en surface et ne pas coller au doigt. À la sortie du four, faites glisser la feuille de papier sulfurisé sur une grille et laissez le biscuit refroidir à température ambiante.

Préparez la chantilly mascarpone

- 1- Dans le bol du robot, fouettez ensemble la crème liquide entière, le mascarpone et le sucre glace pour obtenir une chantilly qui tient entre les branches du fouet. Réservez

Montage et décoration du biscuit roulé aux fraises et chantilly

- 1- Posez une feuille de papier sulfurisé sur le plan de travail et retournez le biscuit roulé refroidi sur cette feuille. Décollez délicatement la feuille de papier sur laquelle le biscuit a cuit.
- 2- Étalez la crème chantilly à la spatule sur toute la surface du biscuit. Equeutez les fraises, coupez-les en petits morceaux et répartissez-les sur la crème.
- 3- Roulez le biscuit roulé sur lui-même et serrez-le en suivant les indications données plus haut.
- 4- Réservez 1 heure au réfrigérateur et coupez les extrémités du biscuit pour un rendu plus net avant le service.



Les associations sont invitées à nous communiquer leurs informations **avant le 4 juin 2025, impérativement**, pour une insertion dans le Bulletin Municipal **de juin**. Vous pouvez nous transmettre vos informations au fur et à mesure pour une parution sur notre site et la page facebook de la commune. Adresse e-mail : accueil@mairie-hery89550.fr



PHÉNIX BASKET MONÉTEAU HÉRY



Site : <https://phenixbamh-phenix.com>

Contacts : MC Blanchard 07 81 48 20 61 / Sophie BOSSEVOT 06 68 19 44 44

Le PHENIX BAMH INVAINCU à DOMICILE

Du jamais vu: le Phénix BAMH termine sa saison invaincu à domicile. Merci à tous les supporters et bénévoles qui ont contribué à cette belle saison et qui maintenant, attendent avec impatience le résultat final: l'accession à la Nationale 2.

Cependant, Il faut se rappeler que l'objectif premier de cette saison était le maintien ! Après leur défaite à Dadolle, et en perdant à Vitry le François Le Phénix, peu à peu, s'est brûlé les ailes et leur chance d'accéder au niveau supérieur s'amenuisait.

Mais, en battant Sélestat à domicile et au vu de la défaite de Dadolle, le Phénix revient dans la course au titre.

Le sort du Phénix dépendra donc du dernier match du Phénix qui se déplace à RIXHEIM (qui devra gagner pour se maintenir), et du résultat de MIRECOURT qui joue à SAINT ANDRE.

SUSPENS GARANTI!!!

	Equipe	Points	Nb Joués	Nb Gagnés	Nb Perdus	Pts +	Pts -	Diff.
1	DA DIJON 21	43	25	18	7	2031	1792	239
2	EFFORT BASKET MIRECOURT	43	25	18	7	2155	1908	247
3	PHÉNIX BASKET MONÉTEAU - HÉRY	43	25	18	7	2029	1854	175
4	GAULOISE DE VITRY LE FRANCOIS	42	25	17	8	2139	1937	202
5	MULHOUSE PFASTATT BASKET ASSOCIATION - 2	42	25	17	8	2018	1819	199
6	W.O.S.B. - 1	41	25	16	9	2201	1943	258
7	SELESTAT BC - 1	40	25	15	10	1824	1754	70
8	BC SAINT ANDRE LES VERGERS	38	25	13	12	2105	2061	44
9	BASKET CLUB DE CHENOVE - 1	36	25	11	14	1929	1944	-15
10	CSSL RIXHEIM - 1	34	25	9	16	1807	2015	-208
11	BASK FURDENHEIM - 1	34	25	9	16	2030	2216	-186
12	JURA SALINS BASKET CLUB - 1	31	25	6	19	1826	2095	-269
13	SLUC NANCY BASKET ASSOCIATION - 1	30	25	5	20	1714	1971	-257
14	BASKET CLUB GOLBEY EPINAL - 1	28	25	3	22	1691	2190	-499

OPERATION BASKET ECOLE

Nos apprentis continuent à titre gratuit, l'opération « basket école », sur un cycle de 2 mois et demi auprès des écoles de SEIGNELAY, St FLORENTIN et termineront après les vacances de pâques à ROUVRAY.

DES GRAINES DE CHAMPIONS

MINI PANIER D'OR (Épreuve individuelle)



2 U 9 filles et 1 garçon du Phénix BAHM ont terminé sur le podium :

en filles : Kim MONERON(1^{ère}) et Louise GODARD (2^{ème}) en garçon : Eden BORSATO (3^{ème}).

Pour ceux qui connaissent un peu l'histoire du club, voici la famille « BASKET »

Dans la famille filles : Kim MONERON est la cousine de Joë Champenois, joueur de N 3 blessé, la 3^{ème} (fille en blanc) Suzie LUZITISA est la fille de Goeffrey Luzitisa ex-joueur de N 3.

Dans la famille garçons : le premier en bleu est Rhys BLOUET (Stade Auxerre) fils de Raphaël, le deuxième en vert est Eden JACQUEMARD (Stade Auxerre) fils de Christian. et le troisième Eden BORSATO (Phénix) fils de Bastien.

Ces 3 papas jouent dans l'équipe 2 du Phénix Bahm

Le PHENIX BAMH assure la 1^{ère} place au classement par club.



Et pour finir la petite histoire la numéro 5 Adélie et son frère n°7 Owen Jenner (enfants d'Emilie Hermet : ex-joueuse de l'ASHéry et Monéteau), n° 4 Giuliano Borsato (petit fils d'un ex joueur de l'Aja Basket), n° 12 Thibault Etienne, fils d'un ex-joueur de l'ASHéry et Eden fils de...et petit-fils de...

PANIER D'OR (U 11)



Sans être fille ou fils de basketteurs, 2 U 11 ont également terminé sur le podium au panier d'OR : En fille : 1^{ère} : Kélia LE JAQUEN

En garçon : 3^{ème} Liam RAPPENEAU

Le PHENIX BAMH assure également la 1^{ère} place au classement par club.

Bravo à tous ces jeunes basketteurs.

1^{ère} plaquette sous la nouvelle identité PHENIX BAMH

La sortie de la première plaquette sous la nouvelle identité du club de basket a fait l'objet d'une belle réception avec les partenaires et instances du département. Merci encore de leur participation.



Présentation de la nouvelle miss YONNE à la salle JEAN PIERRE DARLOT lors du match contre GOLBEY EPINAL





E.S. Héry

Site : www.eshery.footeo.com



Séniors : une relégation quasi inévitable

À deux journées de la fin du championnat, le destin de l'équipe fanion semble scellé. Sauf miracle, les séniors évolueront en Division Départementale 2 la saison prochaine.



U18 : une belle dynamique

Les U18 poursuivent leur belle lancée en 2025. À la 3e place du classement avant leurs deux dernières rencontres, ils confirment leur bon état de forme.



U15 : en route pour une finale prestigieuse

La prometteuse génération U15 disputera la finale de la Coupe de l'Yonne face à l'AJ Auxerre, le samedi 31 mai 2025, au Stade Abbé Deschamps. Une belle récompense pour ce groupe auteur d'une belle saison.



U11 : victoire en tournoi et finale en vue

Les jeunes pousses rouges et blanches ont brillamment remporté le tournoi d'Aillant-sur-Tholon. Une performance encourageante à quelques jours de la finale du Festival de l'Yonne U11, prévue le samedi 17 mai à Joigny, en présence de 23 autres équipes du département.



Séniors féminines : premiers pas prometteurs

Après plusieurs mois d'entraînement, nos séniors féminines ont disputé leur tout premier match amical le dimanche 11 mai à Chéu. Elles se sont imposées 3 à 2, un résultat encourageant pour l'avenir de cette nouvelle équipe.

Tournois de Pentecôte : un rendez-vous à ne pas manquer

Les traditionnels tournois de Pentecôte se dérouleront du vendredi 6 au lundi 9 juin. Le programme :

- Vendredi soir : tournoi des vétérans
- Samedi : tournoi U13 en format semi-nocturne
- Dimanche : tournoi U11 toute la journée
- Lundi : les U9 clôtureront ce grand week-end sportif



Kiliane Assougrou en bleu !

Ancien joueur de l'E.S Héry, Kiliane Assougrou a honoré sa première sélection en Équipe de France U16 à l'occasion du tournoi international de Montaigu (Vendée). Les Bleuets ont remporté la compétition en finale face au Portugal. Une fierté pour le club !

Animations d'Héry



REPAS DE PRINTEMPS AU RESTAURANT « L'ERABLE »



VEILLE DE PRINTEMPS ...PLEIN SOLEIL...TEMPERATURE AGREABLE...CHIC !!!! UNE BELLE JOURNEE S'INVITE

AU VOLANT OU EN CO-VOITURAGE NOUS ARRIVONS TOUS A MONTEAU AU RESTAURANT « L'ERABLE »

LE MENU DEJA ALLECHANT A LA LECTURE VA SE REVELER TRES GOUTEUX A LA DEGUSTATION

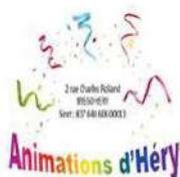


APRES AVOIR CHOISI UNE TABLE, RETROUVER SES AMIS OU AVOIR DECIDE DE FAIRE DE NOUVELLES CONNAISSANCES, LES DISCUSSIONS VONT BON TRAIN.

UN BON MOMENT PARTAGE DANS LA BONNE HUMEUR ET LA CONVIVIALITE



A BIENTOT POUR NOTRE REPAS D' AUTOMNE



CROISIERE - DEJEUNER SUR LE CANAL DE BRIARE

ET VISITE TOURISTIQUE EN PETIT TRAIN

DES LE DEPART LE SOLEIL ETAIT AU RENDEZ-VOUS, NOTRE VOYAGE S'EST DEROULE DANS UNE AMBIANCE JOYEUSE

A BORD DU BATEAU AU CROISIERE LES MEMBRES DE L'EQUIPAGE NOUS ACCUEILLENENT CHALEUREUSEMENT

AU FIL DE L'EAU TOUT EN NAVIGANT SUR LE PONT CANAL, NOUS NOUS REGALONS D'UN TRES BON REPAS QUI SE DEROULE DANS UNE AMBIANCE DETENDUE, PONCTUEE DE RIRES



CE CHARMANT PETIT TRAIN NOUS A PERMIS DE DECOUVRIR BRIARE ET SES TRESORS, AU COURS D'UNE VISITE ENTIEREMENT COMMENTEE, UNE FACON AGREABLE ET ORIGINALE DE SE LAISSER GUIDER A TRAVERS SON HISTOIRE



TOUS LES PARTICIPANTS ETAIENT HEUREUX DE CETTE EXCELLENTE JOURNEE



EXPOSITION

ARTS PLASTIQUES HERY

31 mai et 1er juin

Invités d'honneur

Bob Chatelain



Rachel Debreuve



SALLE POLYVALENTE
rue du Bois - HERY



Vernissage
31 mai 11 h

Peinture
Cartonnage
Céramique

ENTRÉE LIBRE
10 h
18 h

Atelier
Arts
plastiques



MAI

- Jeudi 8** **COMMÉMORATION DU 8 MAI 1945**
Rendez-vous devant la Mairie – 11h
- Samedi 10** **PHENIX / SELESTAT – Championnat National 3**
Salle Polyvalente Jean-Pierre DARLOT – 20h
- Dimanche 11** **E.S. HÉRY / MONTEAU – Championnat Départemental 1**
Stade Municipal d'Héry – 15h
- Dimanche 25** **E.S. HÉRY / US VARENNES – Championnat Départemental 1**
Stade Municipal d'Héry – 15h
- Samedi 31** **EXPOSITION DES ARTS PLASTIQUES – organisé par les Arts Plastiques d'Héry**
Dimanche 1^{er} juin *Salle Polyvalente Jean-Pierre DARLOT – 10h*

JUIN

- Vendredi 6** **TOURNOI DE FOOT VÉTÉRANS – organisé par l'E.S. Héry**
Stade Municipal d'Héry
- Samedi 7** **TOURNOI DE FOOT SEMI-NOCTURNE U13 – organisé par l'E.S. Héry**
Stade Municipal d'Héry – 14H
- Dimanche 8** **TOURNOI DE FOOT U11 – organisé par l'E.S. Héry**
Stade Municipal d'Héry – 9H
- Lundi 9** **TOURNOI DE FOOT U9 – organisé par l'E.S. Héry**
Stade Municipal d'Héry – 9H
- Mercredi 18** **COMMEMORATION APPEL DU 18 JUIN**
Monument aux Morts – 18H
- Vendredi 20** **GALA UP AND DOWN – organisé par A.S. Héry Up and Down**
Salle Polyvalente
- Vendredi 27** **KERMESSE DES ECOLES**
Cours des écoles ou Salle Polyvalente en cas de pluie

JUILLET

- Dimanche 13** **FESTIVITÉS DU 14 JUILLET « FESTIV'HERY »**
Cœur de village

Infos pratiques

Mairie



2 Rue Charles Rolland

Lundi : 8h30-12h00
Mardi : 8h30-12h00 / 13h30-18h30
Mercredi : 8h30-12h00 / 13h30-17h30
Jeudi : 8h30-12h00
Vendredi : 8h30-12h00 / 13h30-16h00

Standard: 03.86.47.73.00

Mail: contact@mairie-hery89550.fr

Site: www.mairie-hery89550.fr

Agence Postale Communale



2 Rue Charles Rolland

Lundi : 8h30-12h00
Mardi : 8h30-12h00 / 13h30-18h30
Mercredi : 8h30-12h00 / 13h30-17h30
Jeudi : 8h30-12h00
Vendredi : 8h30-12h00 / 13h30-16h00

Agence Postale Communale : 03.86.47.32.95

Centre Communal d'Action Sociale



Rendez-vous sur appel au
03.86.47.73.00

Mail: social@mairie-hery89550.fr

Boite aux lettres : 2 rue Charles Rolland

Communauté de Communes Serein-Armance



37 Avenue du Général Leclerc
89600 ST FLORENTIN

Ouvert du Lundi au Vendredi
de 9h à 12h
et de 14h à 17h.

Administratif

Tél : 03.86.80.50.50

Mail: contact@cc-sereinarmance.fr

Déchets

Tél : 03.86.43.46.43

Mail: dechets@cc-sereinarmance.fr

Eau potable et assainissement

Mail: environnement@cc-sereinarmance.fr

Groupe Scolaire



8 Ruelle des Ouches
03.86.47.79.67

Centre de Loisirs

« Les Petits Hérissons »



15 rue de l'Eglise
Tél-Fax : 03.86.47.96.70
lespetitsherissons.hery@gmail.com

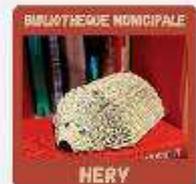
Bibliothèque municipale

Place de l'Eglise

Mardi : 16h30 – 17h30
Mercredi : 17h – 18h
Jeudi : 16h30-17h30
Vendredi : 16h30 – 18h30

Mail : bibliothequemunicipalehery@orange.fr

Tél : 03.58.43.80.93



Déchetterie



Seignelay (route D84) Lundi, mardi, mercredi, vendredi, samedi de 10h à 12h et 14h à 18h (17h en hiver)

Brienon (route du Boutoir) Lundi, mercredi, jeudi, vendredi, samedi de 10h à 12h et 14h à 18h (17h en hiver)

St Florentin (29 rue Jean Moulin) Du lundi au samedi de 10h à 12h et de 14h à 18h (17h en hiver)

Horaires d'été du 1^{er} avril au 30 septembre

Horaires d'hiver du 1^{er} octobre au 31 mars

Ramassage des sacs noirs et jaunes

Le ramassage des sacs de tri sélectif (sacs jaunes) a lieu tous les vendredis des semaines paires. Le ramassage des sacs noirs a lieu tous les lundis des semaines impaires.

Nuisances sonores

Chacun se doit de respecter la réglementation afin de préserver la qualité de vie de la collectivité. Des heures et jours d'utilisation d'engins bruyants (tondeuses, tronçonneuses, motoculteurs, scies...) sont fixés :

Jours ouvrables : 8h30/12h00 - 14h30/19h00

Samedi : 9h00/12h00 - 15h00/19h00

Dimanche et jours fériés : 10h00/12h00 - 16h00/18h00

Merci à tous les propriétaires de chiens de faire en sorte que les aboiements intempestifs ne dérangent pas le voisinage.

Maison de Services Au Public (M.S.A.P.)



France
services

6 rue Gatelot
89250 SEIGNELAY

03.86.31.08.17 – france-services@seignelay.fr

L'espace France Services est accessible à tous. Il sert de relais entre vous et les administrations partenaires et vous accompagne dans vos démarches administratives. Il s'agit d'un service gratuit, confidentiel et sans rendez-vous.

Du mardi au vendredi : 9h/12h00 - 14h/18h00

Samedi : 9h30/12h00